

La **lutte** contre la **pauvreté**
et l'**exclusion sociale**

Le Québec **PROGRESSE**



Québec 

MOT DE M. JEAN CHAREST PREMIER MINISTRE



La société québécoise progresse dans sa lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et cette action mérite d'être soulignée. Peu de sociétés ont le privilège de pouvoir bénéficier de la solidarité d'un vaste réseau comme celui que constituent les organismes communautaires, les entreprises et l'ensemble des acteurs régionaux. Cet apport remarquable de la société civile, jumelé aux interventions gouvernementales donne des résultats appréciables, notamment au chapitre du revenu disponible des familles québécoises.

Les efforts du Québec en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sont cités en exemple par des organismes indépendants comme le Conseil canadien du bien-être social. Nous poursuivons toutefois nos actions en vue d'atteindre un objectif ambitieux, mais réalisable, soit celui d'amener le Québec, d'ici à 2013, au nombre des nations industrialisées comptant le moins de personnes en situation de pauvreté.

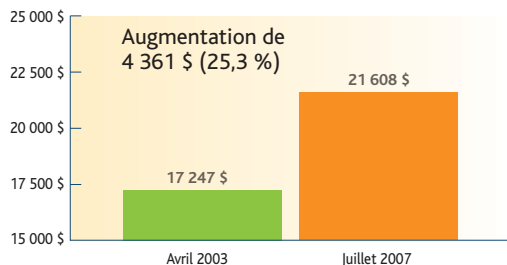


LE REVENU DES FAMILLES AUGMENTE

Grâce aux mesures mises en place, notamment le Soutien aux enfants et la Prime au travail, le revenu disponible des familles a augmenté considérablement.

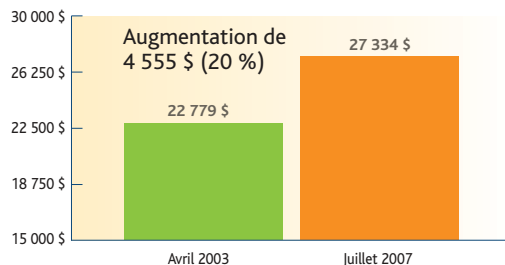
Augmentation du revenu disponible

Famille monoparentale prestataire
avec deux enfants (3 et 7 ans)



Augmentation du revenu disponible

Couple avec un enfant (3 ans) dont un
parent travaille au salaire minimum





LE TRAVAIL : UN PAS VERS LA CONFIANCE ET LA RÉALISATION DE SOI

Travailler permet de combattre la solitude, d'apporter la confiance et de se réaliser pleinement. Il est donc primordial de soutenir celles et ceux qui ont la capacité de s'en sortir. À cette fin, plusieurs mesures ont été mises en place :

L'ACCÈS AUX MÉDICAMENTS POUR LES PERSONNES À FAIBLE REVENU

Grâce à la nouvelle politique du médicament, annoncée le 1^{er} février 2007, les adultes prestataires de l'aide sociale ont désormais droit à la gratuité complète des médicaments en vertu du régime public d'assurance médicaments.



- **LA PRIME AU TRAVAIL**, qui soutient plus de 560 000 ménages, pour la plupart à faible revenu. Elle permet de bonifier leur revenu.

- **DES MESURES D'INSERTION PROFESSIONNELLE**, qui favorisent l'intégration au marché du travail des personnes aux prises avec certaines difficultés. La participation à ces mesures est en hausse.

Personnes de 50 ans et plus **20 %**

Personnes handicapées **12 %**

Personnes issues des communautés culturelles et des minorités visibles **10 %**

- **HAUSSE DU SALAIRE MINIMUM** à quatre reprises depuis 2003 de manière à améliorer les conditions de vie des travailleuses et des travailleurs. En mai 2008, le salaire minimum atteindra 8,50 \$ l'heure.

